

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr.
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an
10 fr.; France et Etranger, 12 fr

La réforme fiscale et douanière ou les impôts nouveaux

Est-ce que le public s'est demandé ce qu'était, au juste, que cette grande commission, annoncée par un communiqué spécial, chez notre confrère du matin, concernant la réforme fiscale et douanière qui vient de se réunir le 8 courant sous la présidence de M. Résident Général? Bien sûr que non.

Sans être taxé d'exagération nous pouvons aisément dire que sur dix mille lecteurs, neuf mille au moins n'ont lu que le titre et les sous-titres et ont passé outre de sorte que le communiqué n'a été lu que par un nombre assez restreint de personnes, ce qui est profondément regrettable, car il méritait de l'être en entier, posément, avec attention, par tous les lecteurs, car il s'agit de la refonte presque complète de tout notre système d'impôts, en un mot de notre charte financière, on voit donc qu'il est gros de conséquences pour l'avenir de la Tunisie, c'est donc l'existence même du protectorat qui est en jeu. En effet, selon les décisions qui seront prises par l'aréopage de personnalités choisies et triées sur le volet le protectorat vivra et verra luire de nouveaux beaux jours où ploiera sous le faix d'impôts trop lourds et mourra si elles avaient la faiblesse de consentir des sacrifices beaucoup trop lourds puisqu'il s'agit de recouvrer vingt-sept millions nouveaux, millions à provenir de taxes nouvelles ou de relèvement de taxes dont une grande partie doit être employé à relever les traitements des fonctionnaires dont le sort est si peu digne d'envie que tout le monde regrette en ce moment de ne pas faire partie de l'administration.

Donc, d'un côté suppression des taxes douanières avec la France et l'Algérie, par conséquent diminution appréciable des recettes, de l'autre, imposition forcée de tout ce qui est imposé en Algérie et ne l'est pas ou moins en Tunisie pour être au même rang, *jour* des mêmes charges pour supprimer la contrebande; résultat clair comme le jour : *augmentation forcée du coût de la vie*, il faudrait être bête à manger du foin pour ne pas le comprendre.

Il faut bien noter ceci : c'est que les recherches entreprises pour nous « saigner » ou plutôt pour nous « sécher » un peu plus le porte-monnaie visent non pas 1920, qui sera probablement comme 1919, c'est-à-dire une année de vie assez chère, mais 1921 et les suivantes jusqu'à perpète, c'est-à-dire indéfiniment, toujours.

N'aurait-il pas été possible d'équilibrer ce budget lointain sans le cadeau qu'on projette de nous faire puisqu'il n'y aura plus d'indemnité de vie chère, ni d'indemnités familiales aux fonctionnaires, rien que l'avancement normal, la réfection de nos routes et l'exécution totale ou partielle du programme de chemins de fer de 1911, suivant les disponibilités résultant de l'emprunt contracté au Crédit Foncier de France. Et puisque la ligne de Si Smail à Nebeur est fermée

à toute exploitation faute de trafic, pourquoi laisser le matériel s'user sur place, s'abîmer, se détériorer, devenir inutilisable, alors qu'il serait si utile à la réfection du nouveau tracé de la ligne de Sousse? Si les Bizertins parvenaient à obtenir l'écoulement par leur port d'une partie du minerai de l'Ouenza et du Bou Kadra on en serait quitte pour passer une commande de cinquante-six kilomètres de plus de voie pour remplacer celle enlevée. Qu'on ne rie pas de cette proposition qui paraît saugrenue. Est-ce qu'en France pendant la guerre, pour les besoins de la défense, on n'a pas supprimé des doubles voies sur des centaines et des centaines de kilomètres? Celle de Nebeur étant unique on la supprimerait totalement en attendant le jour où les Bizertins verraient leurs vœux exaucés, car cette ligne n'a plus d'autre raison aujourd'hui que de desservir l'Ouenza et le Bou Kadra puisqu'on ne peut plus compter sur les mauvais fers de Nebeur de « doneganesque » mémoire associé pour cette vaste tromperie à son compère Mougeot, l'avocat-conseil de la boche San Stefano de Duval, envoyé au poteau de Vincennes.

S'il y a des lignes projetées dont la construction s'impose à bref délai, il y en a d'autres qui peuvent parfaitement attendre, que la main-d'œuvre, les matériaux et le matériel aient baissé assez pour les entreprendre.

En un mot, et pour nous résumer, nous supposons bien que M. le Résident Général a dû mûrement réfléchir aux conséquences --- et les peser --- avant d'en arriver à demander à des hommes ne relevant que de lui-même et à des délégués en fin de mandat, des taxes nouvelles ou le relèvement d'anciennes taxes pour faire face à des budgets lointains qui n'auront peut-être pas besoin des nouvelles charges qu'on se propose de demander aux contribuables.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

Sur nos chemins de fer

Pour répondre aux vœux des habitants, la Cie du Bone-Guelma d'accord avec la Direction générale des Travaux Publics se propose de rétablir un certain nombre de trains sur toutes les lignes et de remédier à la marche de certains autres qui en prennent véritablement trop à leur aise avec les horaires en vigueur, notamment celui de 11 h. 42 qui doit arriver à 9 h. 18 à Ghardimaou et n'entre le plus souvent en gare qu'à minuit quand ce n'est pas une heure du matin.

Ou parle du rétablissement du train de Tunis à Medjez-el-Bab et retour; du second train de Tunis pour Sfax, et de cette ville pour Tunis — la Gafsa ne mettant plus aucun empêchement au rétablissement de ces deux trains.

Est-ce qu'on ne ferait pas bien aussi de rendre journalier le train de Sousse à Henchir Souatir et vice-versa?

Le 2^e train de Tunis à Sfax est naturellement celui qui part à 1 h. 35 pour Sousse où il arrive, lui aussi, un peu comme celui de

Ghardimaou, c'est-à-dire avec de grands retards, alors nous nous demandons à quelle heure il entrera en gare de Sfax?

Pour le train à remettre en marche de Sfax à Tunis, on devrait, à notre avis, pendant l'été le faire circuler de nuit. Il partirait de Sfax à neuf heures du soir pour entrer en gare de Tunis vers 6 heures du matin, on verrait pour l'hiver la marche de jour à lui donner. Comme il y a un second train de jour cette marche de nuit ne présenterait pas les inconvénients des trains uniques de Sfax à Metlaoui ou de Sousse à Henchir Souatir circulant de nuit en toutes saisons

L. S.

NOS ÉCHOS

Dans la grande famille française

Notre cher ami, M. Elie Fitoussi, avocat, docteur en droit, chevalier de la Légion d'honneur, ancien délégué à la Conférence Consultative où il fut pendant longtemps le secrétaire élu de la section indigène, vient d'obtenir ses grandes lettres de naturalisation française.

Il entre dans la grande famille française au moment où notre pays, fort de la victoire, rayonne de gloire à travers le monde.

Nous le félicitons très sincèrement et très amicalement avec l'espoir de le voir revenir bientôt reprendre la place brillante qu'il occupait à notre barreau.

Au Maroc

On signale l'arrivée à Casablanca de M. de Fages, ancien directeur général des Travaux Publics en Tunisie, actuellement administrateur-délégué de la Cie Thompson-Houston. Il est probable que cette visite se rapporte à la création de réseaux de tramways.

Le caïd de Bizerte

La remise de la Légion d'honneur au sympathique caïd de Bizerte a eu lieu au contrôle civil où M. Klepper faisait les honneurs de la Maison de France.

Elle a été l'occasion d'une magnifique et belle manifestation de sympathie pour le distingué fonctionnaire qui a su s'attirer l'estime et la considération de tous.

Le prix de nos huiles

M. le Directeur général des Finances sait-il que nos commerçants locaux vendent, aujourd'hui, l'huile à raison de 3 fr. 30 le litre?

Ne trouve-t-il pas qu'il y a quelque exagération à nous faire payer un produit du pays aussi cher qu'en France?

Au surplus est-ce que la liberté a été rendue au commerce des huiles par la réquisition? Comme nous n'avons rien lu à ce sujet, nous pourrions lui indiquer les noms des magasins qui font payer ce prix.

Quand nous protestions contre toute suppression de la taxe, nous n'avions donc pas tort, puisque les marchands n'ont même pas attendu cette suppression pour relever les prix comme aux plus mauvais jours d'absence totale de récolte.

Cependant l'huile ne manque pas, puisque d'après notre *Journal Officiel Tunisien*, nous avons encore des stocks importants pour l'exportation, alors pourquoi laisse-t-on ces mercantis nous exploiter ainsi?

Carnet Rose

Le mariage de Mlle Claude Deyron, fille de notre ami Léon Deyron, chevalier de la Légion d'Honneur, délégué financier, conseiller général et 1^{er} adjoint au maire de Souk Ahras (Algérie) et de Madame Deyron, avec M. Paul Gingembre, brillant élève de polytechnique, qui a fait brillamment son devoir sur le front a été célébré le 13 courant, à Paris.

Les témoins de Mlle Deyron étaient nos amis MM. Gaston Thomson, député, ancien ministre, et Louis de Maniquet-Vaubert, directeur général de l'Omniium et de la Cie des Phosphates de Constantine; ceux de M. Gingembre, Madame Leveillé Leyzerolles, sa tante, et le docteur Maurice Rieu.

Parmi l'assistance considérable et brillante qui avait tenu à apporter ses compliments aux jeunes époux et à leurs familles, on remarquait tous les Algériens présents à Paris.

Nous réitérons à Mme et M. Gingembre nos meilleurs vœux de bonheur et nos félicitations aux heureux parents.

Mise au point

Comme suite à notre écho relatif au choix malheureux du concessionnaire du casino municipal de Constantine, notre excellent confrère et ami M. Emile Morinaud, directeur du « Republicain » et maire de cette ville, nous écrit pour nous faire connaître « que le bail passé avec la personne dont nous parlions pour la construction et l'exploitation d'un casino — sans jeux — date de bien avant la guerre. La ville serait liée avec lui, la convention adoptée récemment par le Conseil municipal ne serait qu'une transformation plus avantageuse pour la commune, et que la personne en question a été la seule à faire des propositions pour ce casino sans jeux. »

Nous ne doutons pas un seul instant que les intérêts de la ville soient le constant souci du Conseil municipal et de son maire en tête, mais le choix de ce Tunisien choque quelques patriotes du rocher qui n'ignorent pas ce qu'il a fait pendant les quatre ans et demi de guerre, et ils se disent qu'on aurait bien pu trouver un joint pour rompre avec lui et mettre en adjudication le casino; les amateurs n'auraient pas manqué, car, tôt ou tard, malgré la clause de *sans jeux* on y arrivera tout naturellement, car Constantine, sous l'habile direction de son maire, est devenue une ville jolie et attrayante où le touriste s'attardera plus qu'autrefois. Et il restera volontiers plus longtemps s'il trouve un établissement propre et bien tenu pour y passer ses soirées et taquiner au besoin dame de pique, car les touristes ont généralement un faible pour cette dame-là. Le futur exploitant ne peut pas être l'homme qu'il faut, pour gérer comme il faut le casino de Constantine, car on verrait accourir à la curée tous les rasta de Tunis et le casino aurait bien vite une très vilaine réputation.

L'aspirant Salah Osman

Nous avons appris avec peine la mort de l'aspirant Salah Osman, fils de notre vieux ami Si Mustapha Osman, Caïd des Zlass, tombé glorieusement pour la France au Maroc.

Sa belle conduite au feu, dans toutes les batailles auxquelles il prit part, et le mépris absolu du danger dont il fit tous jours preuve, lui valurent la croix de guerre et le Nichan-Iftikhar au titre militaire.

Peu après la signature de l'armistice et après avoir traversé l'Alsace, il fut désigné avec son régiment pour faire partie de l'expédition organisée pour la soumission du Maroc oriental.

C'est là que la mort qui l'avait souvent effleuré sans l'atteindre, dans les plus dures batailles livrées sur le front français, devait abattre sur lui sa lourde main.

Nous nous associons sincèrement au deuil de la famille Ben Osman et adressons à son père le caïd des Zlass l'assurance de notre vive sympathie.

A la justice tunisienne

On nous demande si le nouveau code tunisien prévoit le sursis à l'exécution des peines prononcées par les tribunaux indigènes. Et dans l'affirmative qu'elle est l'autorité compétente qualifiée pour accorder ces sursis quand les tribunaux ne se sont point prononcés, et quelle est l'autorité assez élevée pour arrêter le cours de la justice?

Nous allons chercher à nous renseigner, car on nous signale le cas d'un indigène condamné — dit le jugement pour homicide par imprudence — à une année d'emprisonnement alors que les mauvaises langues de l'endroit prétendent qu'il y a eu crime et n'ayant jamais été incarcéré jouirait de l'impunité la plus absolue — peut-être parce qu'il est trop riche — grâce à la complaisance d'un fonctionnaire des Services Judiciaires.

Les tripots en Tunisie

Il faut croire que la passion du jeu est un mal terrible qui sévit sur toute la Régence, puisque d'un bout à l'autre de la Tunisie, on signale l'existence de tripots fonctionnant pour ainsi dire ouvertement, sous les regards indifférents, d'aucuns prétendent intéressés de dame police ou plutôt de certains de ses agents.

A Tunis une première satisfaction a été donnée à l'opinion publique, mais cela suffit-il et va-t-on laisser les exploitants de l'intérieur continuer leur lucratif commerce.

La parole est à M. le directeur de la

Sûreté Publique, car on joue partout à Tunis comme à Sousse, à Bizerte comme à Sfax, et l'on s'apprête à jouer à la Goulette comme à Hammam-Lif.

Dans la Presse

Notre excellent confrère et ami André Servier, de Constantine, nous annonce qu'il prend la rédaction en chef d'un nouvel organe *L'Algérie Nouvelle*, journal politique, littéraire et sportif, paraissant trois fois par semaine.

Directeur politique : « Le Public ».

Nos meilleurs vœux de succès.

— Notre excellent confrère et ami Adrien Tillot vient de rentrer à Tunis, revenant d'Allemagne, et après un séjour de plus de trois années consécutives sur le front français et sur le front italien.

Il reprendra sa place à la *Dépêche Tunisienne* dès que sa démobilisation sera faite.

Nous lui adressons nos plus sincères souhaits de bienvenue.

— Nous avons reçu le numéro de la « Tribune », organe indépendant des intérêts du département de Constantine qui paraît au chef-lieu, et les « Tablettes Marocaines » d'Oudjda (Maroc Oriental) qui reprennent leur publication après une suspension de cinq ans, et la mort glorieuse, au champ d'honneur, de G. Proust le fondateur du journal.

A ces deux confrères nos meilleurs vœux de prospérité et longue vie.

Les listes noires

L'« Officiel » publie la note suivante : « Par décision des gouvernements alliés et associés et conformément au décret du 19 février 1919, l'effet de toutes les listes noires publiées ou non sera suspendu à partir du 28 avril à minuit.

« Il en résulte que l'échange des correspondances et des transactions commerciales seront libres à partir de cette date avec les maisons, personnes ou sociétés portées sur ces listes.

« Les gouvernements alliés ou associés se réservent le droit de remettre en vigueur toutes les listes noires, ou l'une d'entre elles, si les circonstances l'exigent. »

On n'attend donc même pas la signature du traité de paix pour permettre les relations commerciales ou autres avec les neutres qui ravitaillaient les boches et aidaient, par conséquent, l'ennemi à nous abattre.

Encore quelques jours et nous verrons sûrement la même autorisation appliquée aux austro-boches!

Nous nous demandons à quoi aura servi la création de toutes les ligues anti-boches si dès à présent on peut commercer avec les amis de nos ennemis.

Incinérations nos morts

Tel est le titre d'une notice que vient de publier la Société pour la Propagation de l'Incinération en Algérie.

Les personnes qui désirent recevoir cette notice pourront en faire la demande par écrit à M. le Docteur Antoni, Président de la Société, 64, Rue d'Isly à Alger.

Comptoir National d'Escompte de Paris

C'est le 24 courant qu'aura lieu le transfert de l'agence de cet important établissement de crédit, dans le local qu'elle a fait transformer, 74, avenue Jules-Ferry, à côté de la Résidence générale.

Le public pourra donc dès lundi 26 faire ses opérations dans la nouvelle agence où il trouvera des services confortablement installés, offrant toutes les commodités désirables à la clientèle de plus en plus nombreuse de cet établissement.

Au rez-de-chaussée se trouvent les services : Caisse, Escompte, Documentaire, Titres, Remboursement des effets, les salles des coffres-forts en location et pour la garde des titres.

Au premier étage seront installés : la Comptabilité, le Portefeuille, la Correspondance, les Services du Personnel et divers; de vastes salles seront réservées tant au premier qu'aux étages supérieurs pour le classement et la conservation des archives; au deuxième est logé le directeur de l'agence.

La transformation de cet immeuble est des plus heureuses et nous ne pouvons que féliciter la direction qui en a conçu les plans dans ses moindres détails.

Au P.-L.-M.

Comme suite à son dernier communiqué, l'Agent Commercial de la Cie P.-L.-M. à Alger signale que sur sa demande et pour favoriser les algériens qui se préparent à partir pour la France, la Cie P.-L.-M. (réseau métropolitain) accepte depuis le 5 mai, 50 kgs d'excédents de bagages voyageur, soit au total 80 kgs (ou 70 kgs s'il s'agit d'un enfant de 3 à 7 ans).

D'autre part, l'application du tarif spécial GV 110 relatif aux bagages non accompagnés continue à jouer à raison de 80 kgs par expédition.

Où vont les phosphates de GAFSA et des PHOSPHATES TUNISIENS ?

Relevé des expéditions faites par le port de Sfax dans la dernière quinzaine :

Le vapeur *Saint-Paul*, français, allant à Rouen avec des phosphates ;

Le brick-goëlette *Maria-Teresa*, italien, allant à Gènes avec des phosphates ;

Le vapeur *Matilde*, italien, allant à Portici avec des phosphates ;

Le brick-goëlette *Lina*, italien, allant à Civita-Vecchia avec des phosphates ;

La côte *Madonna di Trapani*, italien, allant à *Porte-Empedocle* avec des phosphates ;

Le vapeur *Dunolly*, anglais, allant à La Pallice avec des phosphates ;

Le brick-goëlette *Teresa Madre*, italien, allant à La Spezia avec des phosphates ;

Le vapeur *Einar*, suédois, allant à Venise avec des phosphates ;

Le vapeur *Thomas-Krag*, norvégien, allant à Rouen avec des phosphates ;

Le vapeur *Sybil*, français, allant à Bordeaux avec des phosphates ;

Le brick-goëlette *Esterina*, italien, allant à La Spezia, avec des phosphates.

POURQUOI le franc-fleur de Saint-Germain n'a pas « marché » pour défendre son pays

Le franc-fleur de Saint-Germain s'est fâché tout rouge parce que nous lui avons demandé très correctement, au nom de presque tous les habitants de la commune dont il est pour peu de temps encore, il faut l'espérer, le vice-président, pourquoi, étant né le 6 septembre 1870, et non 1871 comme le typo l'a composé par erreur, (1) il n'a pas répondu en 1915 à l'appel de la patrie en danger, pourquoi lui qui ne travaillait pas pour les besoins de la défense nationale ou pour maintenir les forces vives du pays, il est resté tranquillement chez lui à brasser des affaires diverses et à entasser des bénéfices sur bénéfices alors que ceux de son âge étaient déjà sous les armes et même au front depuis de longs mois.

On appréciera comme il convient ses explications : « Je ne suis pas parti, dit ce patriote, parce qu'ayant devancé l'appel, je « marche » avec une classe antérieure à la mienne. »

O comble de patriotisme ! Cet administrateur de commune de 43 ans

(1). — François Germonneau, né le 6 septembre 1870 à La Roche, commune de St-Hilaire-La Pallud (Deux-Sèvres).

et onze mois le 2 août 1914 ne « marchait » pas parce que la classe à laquelle il prétend appartenir restait dans ses foyers !

Pendant que notre chère patrie avait de la peine à supporter les assauts terribles et répétés de l'ennemi, pendant qu'elle était obligée de faire appel à tous les concours, à tous les dévouements, même des femmes, des jeunes filles et aussi des étrangers, ce « monsieur » restait tranquillement chez lui sous le prétexte qu'il ne « marchait » pas avec sa classe mais avec une de ses devancières ! On jugera comme il convient ce raisonnement un peu spécieux de derrière les fagots, mais cette version n'est même pas exacte, parce que la classe à laquelle il prétend faire partie a marché dès le mois de septembre 1914, le gouvernement ayant appelé tout de suite les plus vieilles classes 81, 87, 88 et 89, correspondant aux années 1866, 1867, 1868, 1869 pour les affecter à la surveillance des voies et communications, des chemins de fer, des ponts, des tunnels, des gares, etc. etc.

Comprenez-vous, maintenant, lecteurs de la commune de Saint-Germain, pourquoi votre vice-président n'a pas rempli son devoir, non pas de bon Français, mais de Français tout court ? Il ne pouvait pas « marcher » puisque sa classe, non l'autre, celle à laquelle il dit appartenir et qu'il ne nous fait pas connaître — et pour cause — ne « marchait » pas ! Il serait bien en peine de nous faire avaler qu'il « marchait » avec la classe 1885, car il n'avait que quinze ans, cette année-là et ne pouvait par conséquent s'engager, aussi nous pourrions dire comme Clémenceau au Comte Czernin : il ment.

Mais qu'importe la classe à laquelle on appartient quand on a un cœur de Français, qu'on n'a pas 44 ans et qu'on est costaud comme il l'est ? On court, on vole au secours de son pays, on ne reste pas chez soi, à vendre de la chicorée ou des pointes de Paris, ou des pommes de terre ou d'autres choses, on ne se prélassait pas toute la journée en voiture pour faire étalage de son opulence pendant que les autres se font tuer pour vous !

Quant à l'estime et à la considération de ses concitoyens, nous ne serions pas fâché de connaître l'opinion des dirigeants du Bône-Guelma sur certain ancien sous-chef de gare de Tunis et les motifs de sa nomination en Algérie dans une station — moins qu'une gare — du nom d'Aïn Senour — ce qui était une façon déguisée de le ficher à la porte, car on pensait bien qu'il n'accepterait pas une pareille disgrâce.

Et pour conclure aujourd'hui, nous demandons encore une fois au gouvernement d'examiner de près la

conduite de son délégué à la tête d'une commune et de juger si ce délégué peut être maintenu en fonctions après les pitoyables raisons fournies qui font hausser les épaules et qualifier durement sa conduite.

Ah ! le malheureux qui avait besoin que sa classe fût appelée pour « marcher » quand notre pauvre patrie était encore, l'année dernière à cette époque-ci, sous le coup de ses furieuses attaques de l'ennemi !

On reste confondu et désarmé devant tant d'inconscience et l'on se demande s'il faut plaindre ou conspuer un pareil Français.

En tout cas sa place n'est plus à la mairie de Saint-Germain, n'est-ce pas, messieurs du Gouvernement ?

CHRONIQUE SOUSSIENNE

A quand la reprise par la Cie de Gafsa des expéditions de phosphates qui donneront à notre port une part du trafic maritime qui lui revient et que Sfax accapare entièrement ?

Le cheikh de Zaouit-Sousse (suite)

Nous espérons que M. le Gouverneur de Sousse se chargera de faire surveiller les forêts par des honnêtes gens qui seront payés sur la retenue de 30 o/o, car cette retenue de 30 o/o fait plusieurs milliers de francs.

On dépense le tiers de cet argent ; nous ignorons où va le reste.

Plusieurs pauvres pères de famille ainsi que des veuves et des orphelins attendent la récolte pour acheter de quoi se vêtir, s'acquitter de leurs dettes et avoir de l'argent pour subvenir à leurs besoins mais des mal-faiteurs leur volent leurs récoltes et les laissent dans la misère.

Pendant l'hiver dernier, plus de cent transports de spahi ont eu lieu à Zaouit-Sousse, ainsi que des amins pour constater les vols d'olives.

On fait des arrangements, et après avoir arrangé l'affaire, les voleurs recommencent à voler.

M. le Gouverneur de Sousse qui est un homme de justice et de haute valeur doit faire punir sévèrement ces brigands.

Nous sommes sous le protectorat de la France qui protège nos personnes, il doit aussi protéger nos biens.

(à suivre).

La vérité sur les Bolcheviks

Notre excellent ami Charles Dumas, ancien député socialiste unifié de l'Allier, qui a passé quinze mois en Russie, où il a été le témoin attentif et informé des formidables événements qui s'y sont déroulés, vient de faire paraître le fruit de ses observations en un livre de cent cinquante pages que chacun voudra lire. On peut se le procurer à l'Édition Franco-Slave, 50, Boulevard St-Jacques à Paris, prix : 2 fr. 50.

CHRONIQUE NABEULIENNE

On nous écrit que la police a fait le 12 courant, à onze heures du soir, une petite visite au Cercle de l'Union, mais ce soir-là les joueurs n'étaient peut-être pas en train, ou prévenus, qui sait ? il n'y avait pas de partie. La visite est donc à recommencer, mais on fera bien pour pincer la pie au nid, c'est-à-dire d'arriver en pleine partie d'attendre le 12^e coup de minuit pour être plus sûr du résultat. En tous cas la visite portera sûrement ses fruits, car les dirigeants du cercle savent qu'ils sont surveillés.

La Marne...

Jusqu'il on n'a évoqué pour nous qu'une bataille gigantesque, une victoire brillante qui a sauvé la France et éclairé d'une apothéose de gloire les armées françaises. Mais il ne nous a pas été donné de connaître exactement comment s'est déroulée cette bataille et dans quelles conditions cette victoire nous a été acquise. Ça et là, des récits ont été publiés, la plupart rédigés par des combattants qui n'avaient pu connaître qu'une portion et non l'ensemble de cette opération de large envergure. Nous allons bientôt être obligés de puiser tous les détails de cette immense bataille, car M. Gabriel Hanotaux en aborde maintenant le récit dans sa remarquable « Histoire Illustrée de la Guerre de 1914 », l'histoire la plus vraie, la plus impartiale, celle qui sera obligée de puiser tous les détails de cette authentique et complétée encore par de récentes recherches dans l'Allemagne occupée, l'historien est en mesure de présenter un récit intéressant, nouveau au point de vue stratégique et au point de vue tactique de ce fait d'armes immortel.

Pour la première fois, M. Gabriel Hanotaux expose dans sa conception et dans son explication le plan de Joffre, les fautes inouïes du commandant allemand et l'énorme complexité d'une lutte qui s'étendait de Paris à la frontière de l'Est. Grâce à cette étude, tout le monde comprendra la portée considérable de la bataille de la Marne qui a décidé des destinées de la guerre mondiale.

A la Ligue anti-austro-allemande

Lors d'une de ses dernières réunions il a été donné lecture d'une protestation contre la réouverture du magasin de bijouterie Ladislas.

M. Baissat serait désireux de voir les Pouvoirs publics prendre en considération les avis de la Ligue en ce qui touche les affaires austro-boches propose qu'une délégation du bureau se rendra auprès de M. le Ministre, Résident Général.

Le Secrétaire fait part à l'assemblée de la note parue dans les journaux au sujet de la Cie d'Assurances la « Winterthur » dont la Ligue s'est occupée il y a quelque temps pour demander que la mesure qui l'avait frappée en France soit appliquée en Tunisie. Récemment cette Cie a été rayée de la liste noire des assureurs, mesure qui a surpris de nombreux ligues ne connaissant pas les conditions imposées à cette Cie pour être admises à continuer ses opérations en France et dans les colonies :

« 1^o Renvoi irrévocable des employés allemands ou d'origine germanique et en particulier de MM. Villinger père et fils :

L'Assemblée procède ensuite à l'élection de quatre membres sortant du Comité-Directeur.

Réélus : MM. Pelletier et Weber, élus

M. Rey, pour la Chambre de Commerce Italienne et M. Dumont.

Le Secrétaire annonce que la Ligue a reçu d'un de ses membres, M. Castellani, une fort belle poésie sur la guerre « La France Immortelle » qui lui est dédiée et dont l'auteur est M. Dégué son parent, notaire à Martigues.

Le Président remercie et félicite l'auteur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance en invitant les ligues à faire une active propagande.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE

J'AI VU

LA VIE AÉRIENNE

MAISONS RECOMMANDÉES

Cie de Fabrication des Pâtes Alimentaires, Boulangerie G. B. France, X. FAR-RUBIA, Succr. 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis.

Grand Hôtel 1^{er} ordre SOUSSE, Lavit, propriétaire.

Grands Magasins de Nouveautés du Petit Paris, avenue de France, Tunis. Bami Frères et Cie, pp^{tes}

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Viuzzi, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pianos et Musique, 5, Rue Es-Sadikia, J. & A. BEMBARON, — Vente, Echange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steck, Boisselot, etc.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier) 53, Rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Cuénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, Rue Zarkoune, Tunis

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Chez PAONESSA, artificier

Av. Jules-Ferry — TUNIS

Grand choix de drapeaux de toutes les nationalités alliées.

A CEDER

après fortune faite

GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - Facilités de paiement

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal.

Imprimerie spéciale de la «Petite Tunisie Socialiste»

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH

4, avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. —
optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles
Téléphone 553

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

VACUUM MOBILOIL

Marque «GARGOYLE»
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALGONI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français
Service régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n^o 197, Potinville n^o 2 (réseau d'Hamman-Lit)

Vins, Baux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Espigadoras-lieuses — Rateaux — Faucheuses

Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOPMANN associés) — Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

